

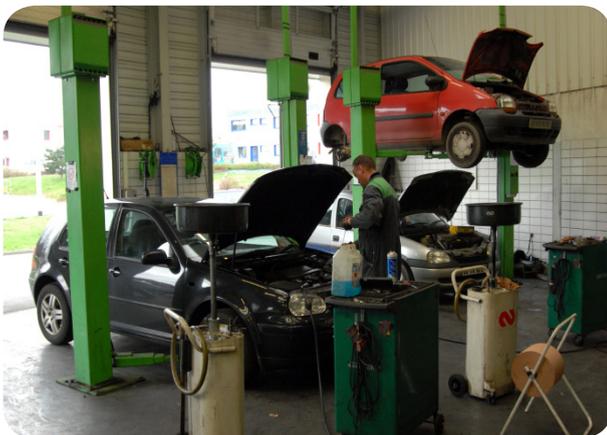
Assistant(e) en Santé et Sécurité au Travail (ASST)

LES MISSIONS PRINCIPALES

Sous la responsabilité du médecin du travail :

- repère et identifie les besoins des adhérents et leurs risques professionnels
- rédige ou met à jour la fiche d'entreprise
- anime des actions de sensibilisation aux risques en entreprise
- conseille et accompagne sur la méthode d'évaluation des risques professionnels (Document Unique, risque chimique...)
- réalise des visites de poste
- informe sur la Santé au Travail et présente le SMIA

L'ASST intervient principalement pour les entreprises de moins de 50 salariés.



Contacts

📍 25 rue Carl Linné- BP 90905
49009 ANGERS CEDEX 01

☎ 02.41.47.92.92

✉ smia@sante-travail.net

🌐 <http://smia.sante-travail.net>